

Direction des ressources humaines
Pôle prévention et sécurité au travail

N/Ref. : Affaire suivie par : Brigitte ANDRE
Réf : CHSCT du 27 septembre 2019

**Procès-verbal du
Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions
de Travail du vendredi 27 septembre 2019**

Etaient présents

Pour les élus :

Madame Sylvie DURAND, présidente du CHSCT

Pour les représentants de l'administration :

Monsieur Bernard QUENAULT
Monsieur Jean-Marie CHAMARD
Madame Anne-Sophie SARDAY
Monsieur Michel VIAULT
Madame Christine PONSOT
Monsieur Gilles RENOIR

Pour les représentants du personnel :

Monsieur David LEMASSON (C.F.D.T.)
Monsieur Benoît DÉCHAMP (C.F.D.T.)
Monsieur Laurent VINCENT (C.F.D.T.)
Monsieur Benoit JAMONNEAU (C.G.T.)
Monsieur Christian BOISSEAU (F.O.)
Madame Isabelle LUCAS (F.O.)
Madame Nadia RIVALIN (S.U.D.)
Monsieur Nicolas BELFORT (S.U.D.)

Membres de droit :

Pour le service de gestion préventive du personnel :

Madame Sophie DRUKKER

Pour le pôle prévention et sécurité au travail :

Madame Angélique DEGHILAGE
Madame Béatrice BRIAND
Madame Anne-Laure BLANCHET

Membres invités :

Monsieur Régis ROUSSEL
Monsieur Sébastien JAUFFRIT
Madame Fabienne NEVEU
Monsieur Christian RAUTUREAU
Monsieur Yann CHARPENTIER
Madame Delphine LORIEAU

Assistance administrative : Madame Brigitte ANDRE

Etaient excusés

Monsieur Luc BOUARD, Monsieur Yannick DAVID, Monsieur Jacky GODARD, Monsieur Jean-Louis BATIOT, Monsieur Malik ABDALLAH, Madame Geneviève POIRIER-COUTANSAIS, Monsieur Pierre LEFEBVRE, Monsieur Sylvain FARCY, Monsieur Gilbert OLIER, Madame Lydia RICHARD (C.F.D.T.), Monsieur Patrice TOUVRON (C.F.D.T.), Madame Michelle KERVELLA (C.F.D.T.), Madame Emilie DARDIRI (C.G.T.), Monsieur Thierry GUILBAUD (F.O.), Monsieur Vincent DAVY (F.O.), Madame Vanessa PHILIPPON (S.U.D.), Monsieur Davy BIRE (S.U.D)



Madame Sylvie DURAND, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Secrétaire de séance :

Secrétaire : **Monsieur David LEMASSON**, syndicat C.F.D.T.

POINT N° 1 : Approbation du compte rendu du CHSCT du 5 juillet 2019

Madame Sylvie DURAND, demande si les membres ont des observations concernant le procès-verbal du dernier CHSCT.

MISE AU VOTE : dossier adopté à l'unanimité.

POINT N° 2 : Point étape de la prise en compte du risque thermique et de la qualité de l'air au CYEL

Dossier présenté par Monsieur Sébastien JAUFFRIT, responsable du service énergie gestion technique des bâtiments

Monsieur Benoît DÉCHAMP, pour le syndicat C.F.D.T, rappelle qu'à la suite de la visite des membres du CHSCT du CYEL en 2018, cette problématique avait déjà été relevée. Le syndicat C.F.D.T. avait alors demandé à être tenu informé des suites apportées par la collectivité.

Monsieur Régis ROUSSEL, répond qu'au vu du calendrier, la collectivité a dû réagir rapidement et prendre la décision de dégager une nouvelle enveloppe budgétaire pour régler cette problématique. Afin d'informer les membres du CHSCT du projet qui va être mené, l'ordre du jour du CHSCT a été modifié pour laisser la parole à Monsieur Sébastien Jauffrit, responsable du service énergie.

Monsieur Benoît JAMONNEAU, pour le syndicat C.G.T., souhaite qu'à l'avenir les membres du CHSCT soient associés à ce type de projet dès leur conception. L'objectif recherché est de travailler en partenariat avec les directions de la collectivité pour définir les besoins des futurs usagers et éviter ainsi ce type de désagréments.

Madame Christine PONSOT, est être favorable à cette proposition.

Madame Isabelle LUCAS, pour le syndicat F.O., demande que les membres du CHSCT soient notamment associés au projet de construction du futur Hôtel de Ville et d'Agglomération.

Madame Sylvie DURAND, précise que la collectivité a bien pris note de cette demande.

POINT N° 3 : Prise en compte du risque alcool/stupéfiant au sein de la collectivité

Dossier présenté par Monsieur Gilles RENOIR, directeur des ressources humaines

Madame Anne-Sophie SARDAY, propose d'organiser une journée de sensibilisation au risque alcool pour l'ensemble des agents de la collectivité en collaboration avec des partenaires extérieures comme la sécurité routière.

Madame Sophie DRUKKER, rappelle qu'une action de sensibilisation au risque alcool avait déjà été réalisée, il y a maintenant 6 ans.

Monsieur Benoît JAMONNEAU, pour le syndicat C.G.T., demande qu'un groupe de travail soit réuni afin de définir collégalement avec l'ensemble des membres du CHSCT les modifications à apporter au règlement intérieur alcool actuel.

Monsieur Régis ROUSSEL, indique que c'est précisément la proposition faite aujourd'hui en CHSCT par la collectivité.

Madame Sylvie DURAND, demande si une date a déjà été définie pour la mise en place de la première réunion de ce groupe de travail.

Monsieur Gilles RENOIR, confirme que cette réunion se tiendra bien avant la fin de l'année.

POINT N° 4 : Présentation du projet d'évaluation du risque TMS dans les multi accueils et haltes garderies

Dossier présenté par Madame Fabienne NEVEU, directrice de la petite enfance et Madame Angélique DEGHILAGE, responsable du pôle prévention et sécurité au travail.

Monsieur Benoit JAMONNEAU, pour le syndicat C.G.T., demande si les agents de la direction ont bien été associés au choix du matériel préconisé.

Madame Fabienne NEVEU, confirme que les responsables de structure sollicitent systématiquement les agents lors de l'achat de matériels.

Monsieur Benoit JAMONNEAU, pour le syndicat C.G.T., demande si la création d'un pool d'agents titulaires remplaçants pourrait être envisagée afin de faciliter les remplacements.

Monsieur Gilles RENOIR, indique que ce type de pool existe déjà au sein de la direction petite enfance. Néanmoins, les agents qui tournent sur différentes structures de l'Agglomération, demandent très rapidement une affectation sur un poste pérenne au sein d'un établissement, motivés par l'envie de s'investir pleinement dans le projet pédagogique défendue par une structure. De manière plus générale, les collectivités rencontrent de grandes difficultés pour recruter sur les métiers de la petite enfance et notamment sur les postes d'auxiliaire de puériculture. Ces métiers sont en tension sur le marché de l'emploi. Face à cette situation, l'objectif principal de la collectivité est bien de fidéliser le plus possible les agents.

POINT N° 5 : Point étape sur la prise en compte du risque attentat au sein de la collectivité

Dossier présenté par Madame Angélique DEGHILAGE, responsable du pôle prévention et sécurité.

Les membres du CHSCT n'ont aucune question concernant ce point.

POINT N°6 : Présentation de la politique « O phyto » menée par les services nature en ville et propreté urbaine

Dossier présenté par Monsieur Christian RAUTUREAU, responsable du service nature en ville et Madame Angélique DEGHILAGE, responsable du pôle prévention et sécurité au travail.

Madame Anne-Sophie SARDAY, demande si un règlement départemental impose à chaque résident de désherber le trottoir devant son domicile.

Monsieur Christian RAUTUREAU, répond que certaines villes ont déjà pris des arrêtés sur ce sujet. Pour autant, les habitants de La Roche-sur-Yon ne sont pas concernés.

Monsieur Benoît DÉCHAMP, pour le syndicat C.F.D.T., indique que des végétaux de type rose trémière poussant sur les trottoirs de la ville peuvent parfois être coupés par les agents lors des campagnes de débroussaillage.

Monsieur Christian RAUTUREAU, répond que les usagers doivent se manifester auprès des services de la Ville afin de bénéficier d'un marquage au sol permettant aux agents de repérer les végétaux qui ne doivent pas être coupés.

Madame Christian PONSOT, ajoute que les agents sont équipés de casque avec grille lors des campagnes de débroussaillage. Cet équipement peut parfois rendre difficile la lecture des repères au sol. De plus, au bout d'une journée à répéter cette activité, le niveau de vigilance des agents de la propreté urbaine peut être moindre, ce qui peut conduire à commettre des erreurs, malgré tout très rares.

Madame Angélique DEGHILAGE, précise également que certains repères peuvent être effacés par le temps ou encore que la végétation peut finir par les recouvrir.

Madame Isabelle LUCAS, pour le syndicat F.O., demande si les agents sont bien sollicités lors de l'achat du matériel, de même que le pôle prévention et sécurité au travail.

Madame Angélique DEGHILAGE, confirme que les équipes du service propreté urbaine sont systématiquement sollicités lors de l'achat du matériel. Du matériel électrique a d'ailleurs été récemment acheté, notamment pour réduire le risque bruit et les troubles musculosquelettiques.

Madame Sylvie DURAND, demande à Monsieur Nicolas Belfort du syndicat S.U.D. et agent au service nature en ville sa position sur les actions menées par la collectivité sur ce sujet.

Monsieur Nicolas BELFORT, du syndicat S.U.D., confirme être satisfait des actions menées par la collectivité. L'achat de matériel électrique réduit le risque de troubles musculosquelettiques car il est moins lourd que le matériel thermique. Les avancées techniques sur ce matériel permettent d'avoir une autonomie des batteries de plus en plus importante. Le rotofil est l'outil idéal pour l'activité de désherbage mais la question doit être posée sur la quantité de plastique déposée sur le sol. Le fil de cet outil est composé de matière plastique (nylon) qui s'use au contact des végétaux. Il n'existe malheureusement pas sur le marché d'outils miracle pour pallier l'utilisation des produits phytosanitaires.

Monsieur Benoit JAMONNEAU, pour le syndicat C.G.T., demande si les entreprises extérieures qui interviennent sur l'entretien des espaces verts mènent la même politique que les services de la Ville.

Monsieur Christian RAUTUREAU, confirme que les entreprises extérieures ont le même cahier des charges à suivre que les services de la ville. Un agent est d'ailleurs dédié au suivi des chantiers et veille au respect de la politique 0 phyto.

POINT N°7 : Analyse du poste du métier de maître d'hôtel service Événementiel/Relations publiques

Dossier présenté par Madame Delphine LORIEAU, responsable du service événementiels/relations publiques, Monsieur Yann CHARPENTIER, assistant de prévention du service et Madame Angélique DEGHILAGE, responsable du pôle prévention et sécurité.

Les membres du CHSCT n'ont aucune question concernant ce point.

POINT N°8 : Questions diverses

Madame Isabelle LUCAS, pour le syndicat F.O., rappelle la demande des membres du CHSCT de participer en amont à la conception des projets, de manière à pouvoir réduire le risque d'oublis ou de malfaçons lors de la réception des travaux.

Madame Christine PONSOT, répond que la collectivité est favorable à cette sollicitation tout en précisant que certains projets demandent une maîtrise technique, en matière de lecture de plan notamment. Les visites CHSCT organisées permettent d'avoir des retours intéressants pour améliorer la vie des usagers des bâtiments.

Monsieur Benoit JAMONNEAU, pour le syndicat C.G.T., demande si les agents d'entretien doivent toujours se rendre sur l'ancien hôtel de ville pour réaliser l'entretien du linge.

Madame Christine PONSOT, rappelle que la direction bâtiments a prévu des branchements particuliers dans différents bâtiments du centre-ville afin de permettre l'installation de machines à laver et de sèche-linges.

Madame Angélique DEGHILAGE, répond que le pôle prévention et sécurité au travail va se rapprocher des services concernés pour recueillir les informations.

Après prise d'informations auprès du service entretien et hygiène des locaux, le transfert du sèche-linge et de la machine à laver de l'ancien hôtel de ville vers le nouvel hôtel de ville et d'agglomération a été effectué. La médiathèque Benjamin Rabier a également été équipée, ce qui permet l'utilisation de ce matériel par les agents intervenant sur les sites de La Fayette et du pôle associatif.

Monsieur Nicolas BELFORT, du syndicat S.U.D., demande qu'une enquête soit réalisée au sein de l'EHPAD Boutelier, suite aux remontées de plusieurs agents sur des situations de souffrance au travail.

Monsieur Michel VIAULT, rappelle que 10 nouveaux postes ont été créés en 2019 au sein des EHPAD et seront prochainement pourvus, notamment sur l'EHPAD Boutelier. La rémunération des infirmières va également être revalorisée, comme l'a été d'ailleurs celle des agents contractuels. La collectivité démontre ainsi sa volonté d'agir sur les conditions de travail des agents des EHPAD.

Monsieur Benoit JAMONNEAU, pour le syndicat C.G.T., ajoute que la problématique n'est pas seulement liée à un manque de personnel mais également à une problématique organisationnelle. Il est nécessaire de stabiliser le personnel avec l'arrivée d'une nouvelle équipe encadrante et après le départ de plusieurs infirmiers. Dans les années passées, cette problématique a déjà été évoquée au niveau de cet établissement. Il est nécessaire de mener un travail plus approfondi pour déterminer les causes responsables de ces situations de souffrance au travail.

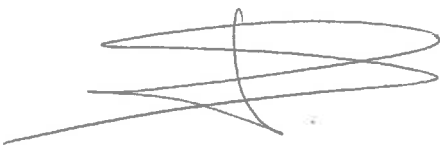
Monsieur Laurent VINCENT, pour le syndicat C.F.D.T., indique être septique sur le bénéfice d'une visite des membres du CHSCT au sein de l'établissement. Des formations PRAP 2S ont été mises en place depuis le début de l'année. Il est peut être nécessaire de laisser un peu de temps passé.

Monsieur Michel VIAULT, ajoute qu'une réflexion est actuellement menée sur le transfert de la compétence des EHPAD vers l'agglomération afin de développer une politique homogène de gestion des établissements sur l'ensemble du territoire. Cela concerne le maintien à domicile des personnes âgées mais aussi la gestion mutualisée des personnels, de manière à faciliter les remplacements. Par ailleurs, nous dépendons aussi de décisions prises par le Département sur le champ de la tarification, un secteur où notre collectivité ne dispose d'aucun levier. Enfin, les problèmes décrits au sein des EHPAD yonnais se retrouvent dans l'ensemble des établissements au niveau national.

Madame Sylvie DURAND, demande à la DRH de réfléchir aux actions à mener au sein de cet établissement afin d'accompagner au mieux les agents. Un retour pourra ensuite être réalisé lors d'un prochain CHSCT.

Madame Sylvie DURAND remercie les membres de leur présence. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h50.

Le secrétaire de séance
David LEMASSON (C.F.D.T.)
Le 22/11/2019



La Présidente du CHSCT
Sylvie DURAND
Le

